PRÉVENIR

LES RECHUTES DEPRESSIVES

PROGRAMME DE SANTÉ





PROGRAMME COORDONNÉ
DE SANTÉ DU PATIENT EN
PRÉVENTION DES
RECHUTES DÉPRESSIVES
THÉRAPIE COGNITIVE
BASÉE SUR LA PLEINE
CONSCIENCE





Projet autorisé dans le cadre de l'Art.51

projetpilotembct.fr













PRÉVENIR ES RECHUTES ÉPRESSIVES

M B C

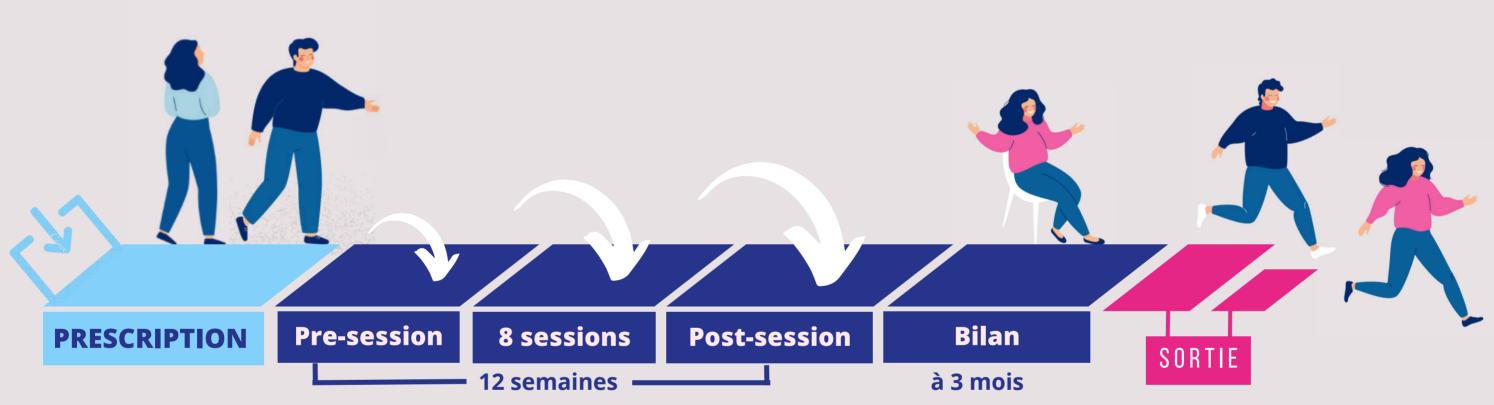
PROGRAMME DE SANTÉ

PROGRAMME COORDONNÉ DE SANTÉ DU PATIENT EN PRÉVENTION DES RECHUTES DÉPRESSIVES THÉRAPIE COGNITIVE BASÉE SUR LA PLEINE CONSCIENCE

A PAU, et pour la première fois en France, un programme coordonné, aligné sur la feuille de route santé mentale des pouvoirs publics, est proposé aux patients des territoires de santé Béarn-Soule en prévention de rechutes dépressives.

PROGRAMME DE SANTÉ un programme sur 6 mois MBCT





Le programme + en détails

Prescription par le professionnel de santé qui vous suit pour votre dépression -

Médecin traitant, psychiatre, psychologue, psychothérapeute, infirmier diplômé d'état. Il confirme votre éligibilité.

Pre-session d'introduction en groupe de 10

8 Séances hebdomadaires de 2h en groupe

Post-session de groupe.

Bilan individuel à 3 mois

Pour qui?

Pour toute personne ayant souffert de dépression et souhaitant prévenir une rechute, selon les critères suivants:

- Avoir connu plusieurs épisodes dépressifs • Avoir + de 18 ans,
- Ne pas vivre actuellement d'épisode
- Ne pas présenter de troubles bipolaires, psychotiques ou liés à l'usage de substances (alcool, cannabis, ...) non stabilisés.



PRÉVENIR

LES RECHUTES DEPRESSIVES

Quels bénéfices pour le patient?

- Réduction du taux de rechutes d'1/3, voire allègement du traitement antidépresseur de maintien,
- Amélioration de l'expérience patient (capacité de détection des signes d'alerte, accompagnement à l'autonomie en santé...),
- Amélioration de la qualité de vie du patient,
- Réduction des inégalités en matière d'accès aux soins.

LE PROGRAMME MBCT EST COORDONNÉ PAR :

- ARS Nouvelle Aquitaine
- CPAM Assurance Maladie
- CH des Pyrénées
- FORCOME

MBCT

UN PROGRAMME INNOVANT

financé* par le Ministère de la Santé



Rendu possible par ...

Pour la première fois en France, à l'échelle d'une agglomération, à **PAU**, un programme coordonné et personnalisé, aligné sur la feuille de route santé mentale des pouvoirs publics, est proposé pour des patients en prévention de rechutes dépressives.

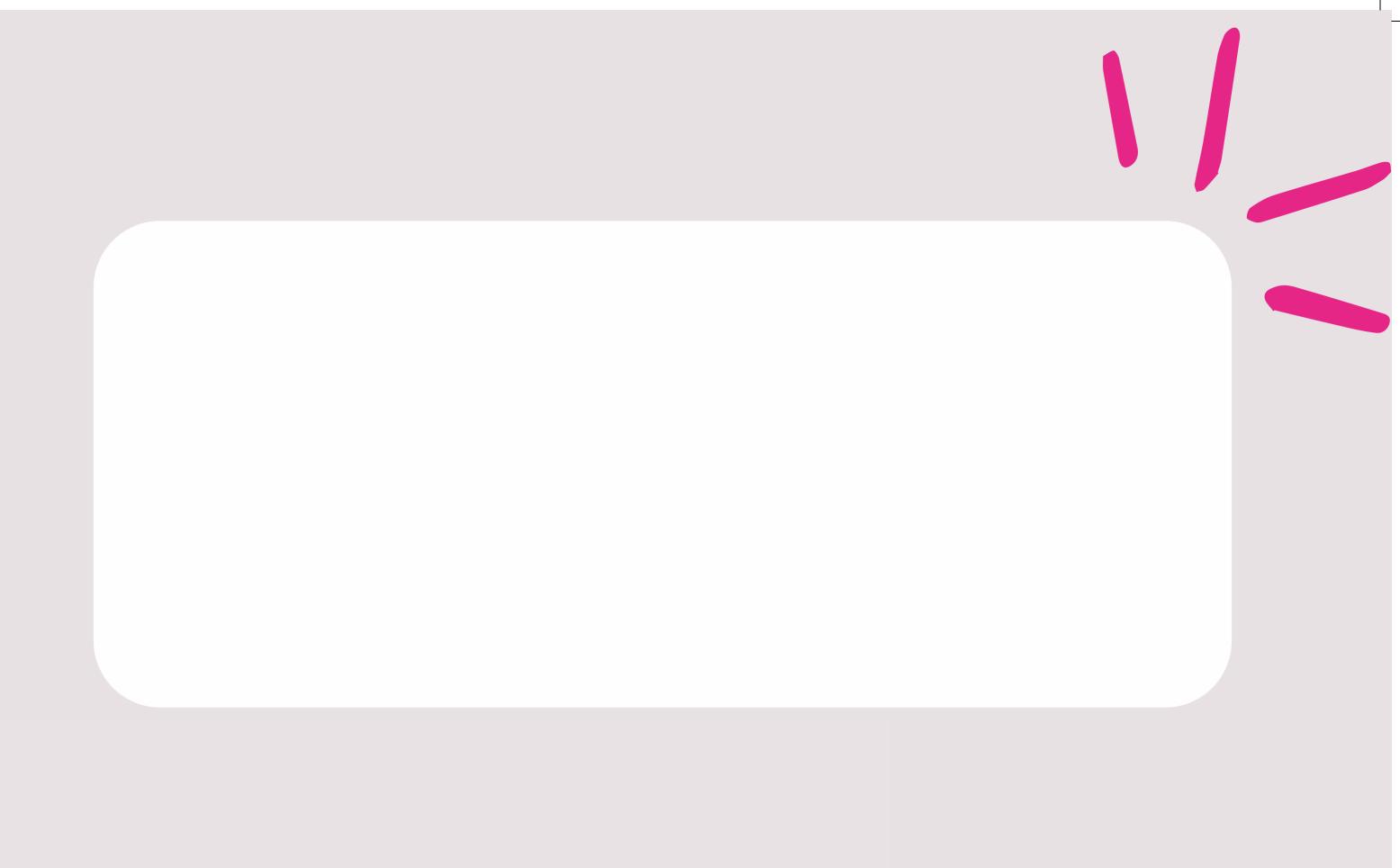


Art.

nnovation

51

*Article 51. Publication au Journal Officiel le 10/102022 : la loi de financement de la Sécurité Sociale 2018 a introduit en son article 51 un dispositif permettant d'expérimenter de nouvelles organisations en santé reposant sur des modes de financements inédits. L'article 51 permet de déroger aux financements par silos des professionnels de santé et permet également la prise en charge de paramédicaux dans le programme de prévention des rechutes dépressives dont les prestations ne sont pas aujourd'hui remboursées via le droit commun.





Pour + d'informations et entrer dans le programme MBCT:

Gratuit - Sur inscription 06 58 23 80 44 / contact@projetpilotembct.fr Prescription médicale obligatoire

PARLEZ-EN À VOTRE MÉDECIN





projetpilotembct.fr











